#### ANNONCES JUDICIAIRES

ANMOROS JUDIOIAIRS. Omer Villeré va James Johnson.

Omer villere vs James Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUB LA
Pareisse d'Orlèans...- No 85.664 — En
vertu d'un writ de saiste et vente à moiadrease
par l'Homerable Cour Civile de District pour
la pa roisse d'Orlèans, dans l'affaire c'dessuain
bistiée, je procéderai a la vente à l'emchère pubique, à la Bourse des Propriétés Fosderes,
No 811 rue Baronne, entre les russ Gravier
sé Union dans le Premier Eletriet de cette
wille, JEUDI, le 7 mai 1908, à midi, de la
propriété ci-aprée décrite, à savoir.
Un lot de terre avec les bâtisses qui s'y

propriété d'après décrite, à savoir.

Un lot de terre avec les bâtisses qui s'y tronvent dans le Sixième Distric de cette ville, dans l'îlet borné par les rues McKenna York et Calipon et la ligne de la Propriété Foucher le uei ioi mesui ant vingt cinq pieda de face à le rue McKenna par cant pieds de profondeur, entre lignes parailèles et est à une distance de quatre vingt onze pieda sept pouces aept lignes de la rue Calibona.

Baisi dans l'affaire ci-dessus.

Con dittoss-Comptent sur les lienz.

B. McMURKAY.

dhérif Civile da la Paroisse d'Orièma

ARRONUR JUDICIAIRS.

### Grande Vente de Valeur par de Sherif.

## Propriété d'Alger.

Dans l'ilet borné par les rues Seguin, Bermuda, Petterson et Morgan. Avec toutes les Batisses et Améliorations qui s'y trouvent y compris toutes les machines, bouilloires, machines à vapeur, appareils, etc., placés là.

## OCCUPE COMME FONDERIE

Les Terrains, Bâtisses, Machines, Etc., constituant et connus comme, l'usine de la

## SOUTHERN MARINE WORKS

. Autrefois (La Oswald Iron Works, Limited.) Dans l'Affaire

#### W. G. Coyle & Cie vs La Southern Marine Works.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA OUR CIVILE DE DISTRIOT POUR LA paroisse d'Oriéans, No 85,393—En verts du un writ de saiste et vante à moi adressé par l'Honorsele d'Oriéans, dans l'affaire ci-dessus intitiée, je precéderais la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières. Ho 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, in JEUDI, 7 msi 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir : Un certain let de terre avec toutes les bă lacce et amenorations qui e y trouvent, et outes les machines, bouiloires, machines à

mach in trefets Bartholomews, Seguin et piede, un pouce et monf lignes de face à la true Patterson, cent huit bieds, cinq pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne de devision du otnuméro un cent huit pieds, neul pouces et deux lignes de l'autre côté, let irente et un pieds un pouce et six lignes de argeur dans le fond plus ou moins, en cou-lorunté avec un plan annexe aun acte de rartage passé le 11 mai 1850, pardevant L. T. Caire ancien notaire en cette ville. I' Caire ancien notaire en cette ville.

Aussi une portion de terra avec les bâtisses et autélorations qui s'y trouvent, et les machines, bouilloires machines à vaceur et appareils se trouvent dans ladite bâtisse, dans le méme districtés ilet-que la propriété la pius proche la précedant immédiatement, et c: deaus corrise meetrant en mestra seri-osine treste cin jueda deux poucos de face à la rue Moguin, trente quatre pieda seuf poucos de lurgeur dans le fond, aur une p ofondeur de quarante deux viede aix poucos et cinq lignos, iadite portion de terre est formée du loud du lot du coin désigné par le numéro jond du lot du coin désigné par le numéro senze de l'ilet numéro treize sar un plac de la D Héméceurt, voyer, le 10 septembre l'esé et déposé parmi les registres de H. P. Gaire, nictails, comme plan numéro 195 de son livre de plans numéro six, bls.

A assi un nutr i toe terre avec les âtiases et as éliorations qui s'y trouvent, time machines, bouili ires, modhin a a vapeur et apparei se treuvant là, dans le même district et liet que la propri té ci-dessus d'orite.

a\_parei se treuva t là, dans le même district et inet que la propri té ci-dessus d'orie. désigué co a · e le numéro quatorse ( alnie désigué co a · e le numéro quatorse ( alnie liant commes le numéro quinze, sur les rées u'ascessement dudit district sur le plan sus mentionné de A. D'Hêméerurt, voyer, et sar un notre plan a't par lui le là mara 1842. Ly sprès lequel plan ledit loit mesure en meure française quarante pieds trois pouces aix legues · e lace à la rue Mergan eur une profundeur de cent huit pieds huit pouces hoit lignes eur la ligne de cété do 1 ant eur la rue Béguin, et cent huit pieds deux pouces deux lignes sur la ligne du cété opposé.

Lee trois morosaux de terre précédents détant la néme propriété que la Southern Matant is nome proprieté que la Southern Ma-rine Works, débiteur sur hypothèq e actuel, sequit par un acte pardevent Felix J. Drey-fous, notaire, à la date du 25 septembre 1902, de Charles J. Oswald, le debiteur sur hypo-thèque actuel, upéraut à cette époque sous le mom de la Oswald Iron Works Limited, C. Os-et 188 due 574.

Ihan v certait a lote de terre, avec les bâtisses tet ambijorations y appartenant et les ma-chines, bouilloires, machines à vapeur et appar-ila compris dans les ambijorations, autos dans le Cinquième District de cette v..e. designé par les lettres à et B dans bijet horné par les res Morgan (satrefois (thank) Barmuda (autrefois Bartholomew) Villeré), Bermu'a (autrilois Battholomey).
Patterson et Séguin, aur un plan de C. Unoas
Lewis, députe-voyer de la ville, daté du 13
mai 1901, annexé a un acte passé le même
jour pardevant M. S. Mahoney, notaire, en
octte ville, une copie de cet sote étant an
nexée a un acte pardevant Falix J. Dreylous, à la cate du 3 février 1903, dont leadits lots sont contigue et mesurent chaqun trente deux pieds de face à la rue Morgan sur les profondeurs anivantes: le 'o' à de c' ni quinze pieds, treis pouces et quatre lignes sur la ligne de côté la plus proche de la rue Séguin et ecent quatorze pieds, dix pouces et deux lignes sur la ligne de division du lot B; lot B de cent quatorze pieds, dix pouces et deux lignes sur la ligne de division du lot A, et cent quatorze pieds, dux pouces et sept lignes sur la ligne de division du lot "O" sur liedt p'an, le los " à " avant trente denx pieds aix lignes de largeur dans le fon", et le lot "B" trente deux pieds at lignes de fond. date du 8 février 1903, dont leedits lote

tigne de foud.

ligne de foud.

Etant la même propriété acquise par le débiteur sur hypothèque actuel, la Nouthern
Marine Works, de Guillaume Mothe, le 3 févriet 1903, par acte pardevant Fé-ix J. Drey
for a. N. P. C. O. B. 193, folio 132.

La certain lot de faire a ven les améliores-Un certain lot de terre avec les améliora-tions a y trouvant et les machines bouilloires, Bione s y trous à rappar et appareils compris dans machines améliorations, situé dans le Boorg Duvergé, dans le Cinquième District de cette wile, ledit act étant désigné par le numéro un wile, leatt the traint sounds par les rues Morgan fe l'ilet treizs borné par les rues Morgan [autrefels Villeré]. Bermuda [antrefels Bar-thoomew]. Patterson et Séguin, sur un plan atmesé a un acte de parfage passé pardévant H. P. Caire, ancien no aire en cette ville, daté du ler mai 1450 sedit lot formant le con des in let may 1850 led to to to the total des rues Patterand et Séguin, et menurant trente et un pieda un pouce et neuf lignes de face à la rue Patterson sur ceut neuf pieda trois pouces et un quart de profondeur et de face eur la rue Séguin, cent hoir pieda dix pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne de division du lot nun-éro deux, et trente et un ristate propose et six lignes dans le fonc. division du lot nun-éro deux, et frente et un plede un pouce et six lignes dans le foné. Etant la même propriété acquise par le dé-lieur sur hypothèque sexuel, la Southern Marine Works de Féilx J. Borne, par acte pai devant William Ardigl, notaire, à la da e un 12 avril 1902. C. C. B. 186, foilo 250, ladite Sonthern Marine Works opérant à cette Apone sona la nom da la Osmad Tran Works

Limited.

4, ist dans le procès et dessus mentionné.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.

Shérif Civil de la Parouse d'Origna.

Merrick & Lewis. Philip h. General., Fr.,

Raph J. Achwarz, avocate des dessendeurs.

3 av - 3 10 16 24 - mai 1 7

apoque sous le nom de la Oswa d Iron Works,

ANNONCE JUDICIAIRE.

#### VENTER PAR LE HHERRED.

ANNONCE JUDICIAIRE Vente de la moitié d'intérét indivis de in propriété de valeur amélio ree du Bixième Dietrict,

Portant le No Municipal 6032 rue Constance, entre la rue State et la ligne Burtheville. American Surety Company of New York va Harman I. Nawaid of al.

vs Herman L. Newald et al.

OUR CIVILE DE DISTRIOT POUR LA
paroisse d'Orienne... No 81 248... En verus
d'un writ de fort Leonas contre Hessan
L. Newald, à moi adressé Lar l'Hemerable Cour Civile de Distriot pour
la pareinse d'Orienne, dans l'affaire et
dessus intiulée. Je procéderal à la vente à
l'enchére publique, à la Hourse des Propriétée
Fencières. No 811 rue Barenne, entre les ruce
Gravier et Union, dans le premier district
de cette ville le JEUPI. 21 mai 1908,
à midi, de la proprieté et-agres décrite. À
savoir...

Toute les droit ritre et intérêt du

Tous les droit, titre et intérêt du défendeur Herman L. Newald, consistant du reste de la moitié d'un intérêt indivis (d'après le writ dans l'affaire ci dessus le Shérif a préalablement, le 19 décembre 1907, vendu la moitié d'un intérêt indivis dudit défendeur) dans et en la pro-priété ci-après décrite, à savoir : Un certain mercaan en pertion de terre, situe dams le Sinième Dietrict de la Nouvelle-Oriéana, dans l'i et burné par les roce Censtance. Patten, l'avonne State et la ligne de Burtheville, ladite portion formant l'encoignare de la rac Constance et ladite ligne de Burtheville et mestrant so xan e piede de face à la roc Constance et ledite ligne de Burtheville et mestrant so xan e piede de face à la roc Constance.

meatrant so han e pieds de face a la rue Constance, soinante deux pied: a lui posces deux lignes de largeur daus le fond par cent cinquante pieds deux posces au lignes de pretondeur d'après un plan fait par Geo. Mi Grandlean, député veyer de ville, daté ce 7 mars 1891, amenté à un site de venus par Misc M. McGrath a Muse & Welver, passé pardevant F od Zengel, notaire, le 5 janvier 1894, et set compusé du lut Ne fouter. 150 membrant sung tamb tibade d'un servent serv ker. passé pardevant F od Zengel, notalie. Is 5 ianvier 1894, et set compusé du lot Ne Quinze (15) mesurant vingt acot péads dix pouces une ligne de face à la rue Constan e, vingt neuf piedes dix pouces trois lignes de largeur dans le fond, cent vingt piede deux pouces deux lignes de profondeur sur la ligne de Burtherille et cent vingt piede deux pouces nur l'autre ingne de côté la séparant du lot No 14: le tout du lot No Quatorze mesu rant vingt acrit piedes deux pouces de pri l'indeur entre lignes paraileiss et quatre tiede seut pouces sept lignes paraileiss et quatre tiede seut pouces sept lignes deface à la rue Constan : par cent vingt piede deux poroda, contign mant toi No 14 du lot No 13, et toute cette pottons ésant dans le fond des illa Nos 14 et 15 las partie du ch No 13 cidessus décrite du lot No 16, lequel mesurant trente piede quatre pluces par soixante deux piede six pouces deux lignes.

Basrif civil de la parouse d'Orlèsas Howe. Fenner, Spencer & Cocke, avocate pour la deux andresses.

pour la den anderesse.

18 av -18 24 - mai 1 8 15 21

#### ANNOHOR JUDICIAIRE Tente d'une Propriété de valeur amé liorée du Cinquième District,

Pertant le No municipal 601 Avenue Siidell, coin de la rue Verret. Dans laffaire de la succession de Mme Mary Phancon venve en premier manage de Thomas McKinnery et en second mariage de John Hartey.

ce John Harley.

COUE CIVILE DE DISTRICT pour la parcisse d'Orléans... Division A... No 84 942.

En vertu d'un ordre de vente daté le 17 mars 1908. à moi sarcesé par i Henorable Cour Civile de Districi pour le paroisse d'Orléans. Division A., dans l'affaire di-deseus intitulée, le procéderal à vendre à l'enchére publique, a la Bourse des Propriétée Foncières. No 311 rue Bavonne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 23 avril 1908. à midi, la propriété d'après décrite, à savoir:

Un certain lot de terra, ensemble avec toutes les bâtinese et améliorations qui s'y trouvent, drois, voies privilèges servitudes et avan-Huit borne i ar l'avenue Sidell (autrefo's la rue Jackson, les rues Verret, Homer et Valilette (autrefo's Goaselin): ledit lot mesure en mesure sméricane, trenie quatre piede, quatre pouces et quatre ligues de face al avenue Slidel! (autrefois a rue Jackson) sur une profondeur et fayade a la rue Verret de cent wingt buit piede 2 pouces et deux lignes et une profondeur de cent vingt huit piede sur la ligue qui le sépare au lot désigné par le No Deux dodit liet et vingt sebt piede en largeur dans le fond; le fout da pièse deux pisns par A. de Hemmecourt, daté le 18 mars 1842 et le 10 septembre 1846, dépoé en l'étade de Selim Magner, moten notaire de cette paroisse. moien putaire de cette paroisse. Conditions—Comptant sur les lieux. H. B. McMURRAY.

Sherif Olvii de la Parotese d'Orléane. Charles H. Brownies, avecat pour l'exécu trice testamentaire.
20 mars-20 21 27-avril 3 10 16 23

#### ANNONCE JUDICIAIRE Ventr d'une grande propriété de valeur améliorée dans le Sixième

Distract. Bariages portant le Nomunicipal 2018 avenue Peters, entre les rues Franklin et Liberté. Terrains meaurant environ 80'x150'. Richard S. McConnell vs James E. Tracy.

COUR UIVILE DE DISTRICT rour
la Paroisse d'Orléana. — No 85,372 —
En vertu d'un writ de saisie et vonte à moi
adressé per l'Honorable Cour Civile de
Instrict peur la paroisse d'Orléana, dans
l'affaire ci-dessus intituiée, le procéderal à
la vente à l'enchère publique, à la Bourse
des Propriétés Foncières. No 311 rue Ba
roune, entre les rues Union et Gravier, dans
le Premier District de cette villa, le JEUDI,
30 avril 1908, à midi, les propriétés ciaprés décrites à savoir—
Un certain lot de terre avec les améliors-Richard S. McConnell vs James E. Tracy. 30 avvil 1908, à midi, les propriétés ciaprès décrites à savoir.

Un octain lot de terre avec les améliorations, etc. qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cetté ville dans illet No 535, borné par l'avenue Peters, les rues Franklin, octavia et Liborté, désigné par le No Trois sur un croquis privé annexé à un acte pardevant Jeff C. Wenck, notairs, le 15 février 1904, d'après lequel e dit 1st membrant cinquante e un pix de plus ou mi usa de 'ac.; à l'.v. nue Peters par cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Un certain lot de terre avec les améliorations, etc., qui s'y trouvent siné dans le même distrior e ilet ci dessus décrit et désigné par le No Deux, centign su lot No Trois et meseurant d'après un croquis ci dessus mentionié viegt neuf pieds de face à l'avenue Peters par cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Riérif civil de la Paroisse d'Orléma.

27 mars—27 28—avril 3 10 16 24 30

#### APPORUR JUDIULAIRE. Vente du sherif d'un grand et ioli assertiment de moubles de maison de valeur et

dépendances, etc.,

DANS LE LOCAL No 1025 rue lberville-Sarah A. Watte vs Charlotte J. Kemp. COUR CIVILE DE DISTRIOT pour la paroisse d'Orléans — No 65.381 — En veru d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'réonorable Cour Civile de District peur la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessua intituléa, je procéderal à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ciaprès désignés, le NEEDL 22 avril 1908. À 10:30 benres a.m. de la propriété disarrès

10:80 heures a.m., de la propriété disprés décrite, à savoir : Dans le local No 1025 rue Iberville, entre les mes Rempartet Boargogne. Le conteun antier dudit local consistant en jolls meubles de maison, ientallations, dépen-dances, divers, etc., d'après l'inventaire sur

main dans l'affaire of dessu-Conditions—Comptant sur les lieux,
H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la paroisse d'Oriéans.
Jehn J. Reilley et Joseph A. Casey, avocats
pen: la demanderesse.
\$11 av-11 16 22

#### AVIS DE SUCCESSIONS

pacecation de Edonard Perretti et

Jeanne Coopere Ferre ti sa femme. les raisons pour resquelles il me serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffer. — Guy M. Morior, avocat. 16 av.—14 15 2d

#### . Interdiction do Mary Steason.

COUR CIVILE DE DISTRIOT POUR LA COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA raroisse d'Oriena—No 84.907—Division D.—Avis est par le présent donné aux oréanciers de cette affaire et à toutes autres persons es intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivrons la présenté notification, les raisons (s'ils en cos en penvent en avoir) pour lesquelles le compre provisoire présenté par la Teuto la Baak & Trust Co., curatrice de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologné et les fouca distribuée conformément audit compte. Per ordre « a la C «». THOMAS CONSELL, Greffer.—J. J. Prowell, avocat.

OUR CIVILE DE DISTRICT pour la parois e d'Orléans—No 81.955—Division A—A vis est par le présent donné aux créancers de cette succession età toutes autres per sennes intéressées d'avoir à déduire dans les sonnos intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui sulviont la présente notification les raisons (s'ils en sat ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mine Jordan T. Avoock et William Frank, Jr. exécuteurs conjoints de cette succession, ne sersit pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la tour. THOMAS CONDELLE, Greffier.— Conrad G.

## Ruccession de Justin Pedelahore.

oilins, avocat. 10 av-10 14 19

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-roisse d'Orléans. — No 85,232 — Division A. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession donné aux créanciers de cette succession et a toutes autres personnes intéresacées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivrost la présente sottification, les raisons (s'ils en ont on peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Joha M. Vergnelle, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMA\* CONSELL, Greffier.—Chas F. Claiborne, avocat. 15av—15 20 25

Buccession de Muse Anna Meisner. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA

autres personnes intéressées d'avoir à dé-duire, dans les dix jours qui suivront la préduire, dans les dix jours qui suivrout la pré-sente notification, les raisone (s'ils en ont ou peuvent en avoir) nour esquelles le compte final présenté par fred Zengel exécuteur tes-tamentaire de cette «uccession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds dis-tribues conformément audit compte. Par rodre de la Ower THOMAS CONNELL. Graffier.—Zengel. Thomas & Suthon; avocats, 1º av-10 14 19

VENTES A L'ENCAN.

## Stroudback & Stern

ANNONUS JUDIULAIRE.

#### COTTAGE DOUBLE ...

Nos 2823 et 2825 rue Melpomène, Entre les ross Clara et Willow. Aussi Terrain vacant adjacent à la propriété ci dessus indiquée. Saccession de Mi.ha-l Gairnes.

genieur civil, daie du 27 juin 1997 et anners pour qu'en s'y téfère, à l'inventaire fait par Pe et stiff, notaire, le 3 millet 1997. L'edit lot mesure d'après le plan en question 3, pieds 7 pouces de façade rue Melpomène, air 96 pieds de profondeur entre lignes parallèles, 1 ortant les Nos 2823 et 2525 rue Melpomène. 96 piede de protond ar entre lignes paraleles.

2º Un certain lot de terre sivié dans le mé
me carré que le précédent et désigné comme
10t B sur un plan de Charles D. Delisle, ingènieur civil, sus mentionné Ledit terrain mesure d'après le dit plan 30 pieds, 2 poucra de
froade rue Melpoméne, sur 96 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditiens-Un tiers ou plus comptant, la
reste, s'il yen a, à crédit de up ou un et deux
ans à l'option de l'acquéreur; la partie à crèdis devant être représentée par des billet-de
l'acquéreur à son proure ordre et par lui en
dossée portant 8 pour cent d'intérêt par an à
partir de la date de l'adjudication juequ'à
palement, garantis par hypothèque spéciale
et lieu et privilège du vecdeur sur la propriété vendue, avec la claused non allemende et
toutes les clauses usuelles de sécurité; 5 pour
cent d'hororaires d'avoost en cas de procès;
et ladite propriété devant être assurée, par
l'acquéreur si la police d'assurance transférée onArenr at la pelice d'assurance transférée l'acquéreur et la pelice d'assurance transfèse au détenteurs des bliets, et l'acquéreur derra payer en aus du montant de son enchére, tou-les taxes sur la propriété ducs et exigibles en l'année 1908; ans: il fera un depôt de 10 010 au moment de l'adjudication. Les actes de vente parderant A. B. Léopold, notaire, aux freis es l'acquéreur. STROUDBACK & STERV Encanteurs.

15 av-15 19 26-mai 3 10 14

ANNONCES JUDICIAIBES. COUR CIVILE DE DISTRICT, parcisse d'Ortéans—No 77,943 — Division B— Succession de Marie Martha Favre, veuve de George Martiche — Attendu que Henry H. MaMurray, Jr., a produit due preuve devant cette cour qu'il est l'agent et avocat de fait dûment autorisé de Mary Cunningham, et que Mary Cunningham et la gar lenne dément nommée du mineur famile F. Angellez, résidant dans la vile de New York, Etat de New York; que ledir mineur a des propriétée et effets dans l'Etat de la Louisiane; que ledit avocat de fait désire transfèrer ladite propriété et effets hors de l'Etat de la Louisiane et dans l'Etat de New York, le domicile dudit mineur "Etat de la Louisiane et dans l'Etat de New Kork, le domicité dudit mineur Maintenart c'est pourquoi avis est par le présent donné à toutes personnes intéresées de faire avoir la cause s'ils en out ou peuvent on avoir, dans les trents jours de la date de la on a voir, can les treme lout et a de la dese primière publication de cet avis pourquel la demande dudit Henry B. McMurrey, Jr., agnet et avecet de fait se cerait pas accordés. Par erdre de la Cour.

J. G. LYECH, Péputé Grefler.

17 mars—17 24 31—av 6 18 15 18

VENTES A L'ENCAN

## Carrère & Keeney.

#### ANNOHUR JUDICIAIRE

Vente à l'enchère priblique au pins haut en chérisseur, aans égard à l'estimation Emplacement de commerce et récidence, 4838 rue Laurel, coin de la rue Lyon.
Cottage aimple 48'46 rue Laurel.
Co tage double, 2327-2329 rue 81 Thomas.
Cottage, 2319 rue 81 Thomas.
Cottage, 2319 rue 81 Thomas.
Cottage, 2315 ins 81 Thomas.
Cottage 2315 ins 81 Thomas.
Cottage double, 5222-5224 rue Dauphine, coin de la rue Egania.
Cottage double, 5320-5302 rue Dauphine, coin de la rue Egania.
Jeud le 23 avril 1908, a midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.
Succession de Margnertte Gaisser, veuve de

Succession de Marguerte Gaisser, veuve de William Gabler. No 89 549—Cour Cv.le de District, paroisse d'Orléans, Division D.

DAR CARRERE & KERNEY, Encanteurs BAR CARRERE & KEENEY. Encanteurs
Bursau No 506 rne Perduto—Ernest A.
Carrère. Encanteur — JEUDI. le 23 avis
1908, a midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rus Bernane, dans le premier distriot de cette rille. en veriu de et conforme
ment à un ordre issu, daté et signé le 19 mars
1908, par i Honorable 10ge W B. Sommerville,
inge de la Cour Civile de District pour la paro asse d'Orléans, Div. D. dans l'affaire of
dessus intitulés, je procederai à vendre à
l'enchère publique la propriété oi-après déurite. à savoir:

de du la William E. Arms

Constan e. la gerone de William E. Arms

Constan e. la gerone de Orienna — No 84,4-4-10
cot la ge de deux

vani da meso

de de deux

vani da meso

de deux

vani da deux

vani da meso

de deux

vani da

meso

de deux

vani da

meso

de deux

vani da

meso

de deux

vani da

meso

de deux

vani da

meso

de deux

vani da

meso

de deux

vani da

meso

de deux

vani da

meso

de deux

vani da

meso

de deux

vani da

meso

de deux

vani da

meso

de deux

vani da

meso

de deux

vani da

meso

de deux

vani da

meso

de deux

vani da

meso

de deux

vani da

meso

de deux

vani da

meso

de deux

vani da

meso

de deux

vani da

meso

de deux

vani da

meso

de deux

vani da

meso

de vie,

de deux

vani da

meso

de deux

vani da

meso

de vie,

de deux

vani da

meso

de deux

vani da

meso

de vie,

de deux

vani da

vani de vie,

de deux

vani da

deux

vani de vie,

de feex à la meso

de feex à meso

de feex à la meso

de

No 3 Quatre lots de terie, situés dans le Quatrème District de cette ville, dans l'ilet No 64, bornés par les rues St Thomas (autre-fois Fulton). Chippewa, Phi ip et Sorapare, désignés par les lettres C. D. E. F., sur un devis de D. E. Seghers et fils, daté le 17 fevrier 1908, annixé a un inventaire de A. J. Villeré, notaire, daté le 18 février 1908, et mosurant comme auticomme suit: Le lot C. 40 4 de face à la rue St Thomas

Le lot C. 40 4 de race à la rue St Inomas, svec les bâtiases qui a'y trouvent. Nos 2327-2329 rue St Thomas, laquelle bâtiase contient 3 chambres, cabinet, citerne lieux d'aisance, hangar de chaque cété, loué \$20.
Le lot D. 31 5 4 de face à la rue St Thomas, avec les bâtiases qui a'y trouveut. No 2323 rue St Thomas, laquelle bâtiase contient 3 chambres, citirus, hangar lieux d'aisance. 3 chambres, citirme, hangar, heux d'aisane

Schambres, Italia, hangar, loud a massaciant series of the face a la rue St. Thomas, evec les bâtisses qui s'y treuvent No. 2319 rue St. Thomas, laquelle hâtisse contient 3 chambres, lieux, hangar, loud \$7.00.

Le lot "F", 36 0" 6" de face a la rue St. Thomas avec les bâtisses qui s'y trouvent No. 2315 rue et Thomas; laquelle bâtisse contrent 3 chambtes, lieux, hangar, loud \$5,00.

Tous desque's lots out une profondeur de 120 et le lot "F" commençant à une ci-tance de 95 11 "1" de l'encoignure de la rue Philip.

No 4. Un certain lot de terre situé dans le Trois-ème District de cette ville, dans l'îlet No 195, borné par les rues Dauphine, Royale, No 195, borné par les rues Dauphine, Royale, Lizardi et Egania, désigné par le lettre à sur un devis de D. F. Seghers & nis, et formant l'encoignure des rues Dauphine et Egania, et meatrant 38 pieds 7 pouces de face à la rue l'Dauphine, 36 8' 2'' aur la ligne du fond, par une prefondeur et façade rue Egania de 119: 10" 3" et une prefondeur sur la ligne du côté opposé de 120 pieds, avec le cottage double qui ay trouve. No 522 28 rue Dauphine, lequel cottage, double est reuré, et continus graierie aux le devant. A chambres 13. Loué #20.00 par mois. ses No 5. Un certain iot de terre contigu au ci-dessus, situé dans le même llet, désigné, par la lettre B sur le devis ci-dessus, commun-çant a une distance de 33 7 de l'encoi-tant de la contraction de 13 de la contraction.

cant a une distance de 33 7 de l'envoi-gnure de la rue Egania et mesurant 42 8 de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur sur la ligne de côté le pius prés de la rue Egania, et d'une profondeur sur la ligne cu côté opposé de 119 10 3 m sur une largeur sur la ligne du fond de 45 2 m ensemble avec le cottage double Nos 5222-24. rue Dauphine, equel cottage double est retiri et contient galerie aur le devant, 4 chambre-

citerne, hangar, lieux d'alsance de chaque côté et lors \$19 par mois.

No 6. Deux hots de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 196, borné par les russ Dauphine. Royale. Egania et Andry, désigné par les Nos 11 et 12 sur un pian de J. A. D'Hémécouri, voyer, daté le 16 mars 1872 annexé à un acte de R. Beony, annien notaire, daté le 26 avril 1872 et mesurant chacour 26' 11' 5'' de face à la rus Dauphine. 26' 11' 7 1;2'' de largeur dans le fond, par 114' 10' 5''' de profondant; le let No 12 formant l'encoignure de la rus Dauphine, enfemble avec le cottage. Nos 5300-5302 rus Dauphine. Lequel cottage double set rerue Dauphine. Lequel cottage double set re-tiré de la banquette et cont ent galerie sur le devant. 4 chambres, lieux d'assances hangar, cit-ras-de chaque côte, loué pour \$20 par

Succession de Mi. ha-l Gairnes.

No 88.016—Forr Civite de District, paroisse d'Orieans. Division B.

IDAR STROUDBACK & ETERN, Léonard

L. Stern, encanteur—JRUDI, le 14 mai 1908 a midi. A la Bourse des Propriétes Imordre de Cour rendu et signé le 14 avril 1905, par l'inon Fred D. King. iuge de éla Cour Civile de District, pour les Paroisse d'Orieans. Division B. il sera vendu à l'enchère publique:

10 Un certain lot de teire situé dans le carré d'I et berné par les rues Mélpouène. Clara Willow et Thaile, avec toutes les bâtisses et amélierations qui sy trouvent, un qui en quelque sorte y appartiennent désigné comme lot A surjun plan de Charles D. De Lisie, inganteur civil, daié du 27 join 1807 et annexà gairent de la lacque du nortant de l'adjudication et d'acheter les propriétés suiters dans baux mensenels et propriétés aux baux mensenels et propriétés suiters à aux baux mensenels et la cour contraint de l'adjudication et d'acheter les propriétés suiters de la cour d'aux de l'adjudication et d'acheter les propriétés suiters de la cour contrait de la balance en un su en blieste compient et la balance en un su en blieste compient et la balance en un su en blieste compient et la balance en un su en blieste compient et la balance en un su en blieste compient et la balance en un su en blieste compient et la balance en un su en blieste de vente jusqu'à paiement, de la date de l'acis de vente jusqu'à paiement, aux propriète de la date de l'acis de vente jusqu'à paiement portant deput de la date de l'acis de vente jusqu'à paiement par hypothèque et privilège de vente des de l'acis de vente date d nu poblant de l'acquication et d'achete les propriétés sujettes à aux baux menauls et de n'avoir dioit au loyer seulement de la date de l'acte de vente. Acte de vente pardevant F. D. Charbon-net, notaire, aux frais des acquéreurs.

CARRERE & KEENEY, Encapten e. No 806 rue Perdido Chas. F. Claiberne. avocat. 22 mars—22 29—avril 5 12 19 23

### Robert G. Guerard.

ANNOMUR JUDICIAIRE.

RESIDENCE MODERNE A DEUX ETAGES 5518 Rue Chestnut. Succession de James A. Lanier—No 83,120— Conr Civile de District, Division D.

L'AN vertu de et confermément à un ordre La iseu le 25 mars 1908 par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Utvile de District pour la pevoisse d'Orléane, je ven-drai a l'enchère publique, à la Boorse des Eucanteurs. No 311 rue Baronne, JEUDI, le Breauteurs No 311 rue Baronne, JEUDI, le 30 avril, à mini, la propriété ci-aprés decrite:

Deux certains lois de terre ensemble aven tentes les améliorations qui s'y trouvent située dans le Sixième (time) District de a ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 247, borné par les rues Chestinit Joseuh, Ootavia et Camp; lesdise lois était éésignée par les Nos Dis seup district de la ville de la Nouvelle Dix-hoit (17 et 18) aux un croquis fait par Grozze De Armas, député voyer de ville, le 14 août 1895 et annex é aun a te de vente de Sam D. Jackson a. L. V. Cooley, para parier sevant R. P. Upton, notaire, le 22 août 1895, d'aprés lequel croquis le lot No 18 conmence à une distance de quatre vingt-dix pieds de l'encolguire des rues Joseph et Chestinut et résendant vers la rue Octavia et mesurant trente, pieds de face à la rue Chestnut et rétondant vers la rue Octavis et mesurant trante pleds de face à la rue Chesrut sur cent dix-sept pieds deux pouces irois lignes de profondeur. Lot No dix-sept est contigu an lot No dix huit aur sa ligne la plua rapprochée de la rue Octavia et masurant trants pieds de face à la rue Chestaut sur cent dix-sept pieds deux pouces trois lignes de profondeur le tout antre lignes paffillèlés.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devaut assumer toutes les taxes de 1908 et payer pour l'acte de vente pardevant Olifford M. Eustia, notaire, et déposer 10 070 au moment de l'actius notaire, et déposer 10 070 au moment de l'actius catoris.

Homerable Walter Guire, avocat.

EGERRET G. GUERARD,

# L'ABEILLE

# Nouvelle-Orléans.

# TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE, EDITION HEBDOMADAIRE, EDITION DU DIMANCHE.

# ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE. EDITION QUCTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

Un An | \$6 - - - 6 Mois | \$3 - - -

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris \$15.15 - - Un An | \$7.55 - - 6 Mois | \$3.75 - - 3 Mois.

# EDITION HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE SAMEDI MATIN

Pour les Etats-Unis, port compris:

\$3.00 - - Un An | \$1.50 - - 6 Mois | \$1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

\$4.03 - - Un An | \$2.05 - - 6 Mois | \$1.25 -

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

## ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.